

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 31 août 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

\_\_\_\_\_

*Prières*

\_\_\_\_\_

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

DÉPÔT ET RENVOI DU RAPPORT ANNUEL

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe (2) de l'article 67 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de la Société Radio-Canada. Conformément au paragraphe (4) du même article du Règlement, ce rapport est renvoyé d'office au comité permanent des communications et de la culture.

\* \* \*

[Français]

### PÉTITIONS

OPPOSITION À L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR L'ALIMENTATION

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer à nouveau aujourd'hui deux pétitions qui demandent au gouvernement actuel d'écouter la population canadienne, d'écouter surtout les nombreuses interventions que j'ai faites et que des collègues de mon parti ont faites et d'écouter aussi les députés du parti au pouvoir, le parti progressiste conservateur, en ce qui a trait à l'imposition d'une taxe sur les aliments.

Le caucus des conservateurs du Québec a déjà dit qu'il ne voulait pas que le gouvernement impose une taxe sur l'alimentation, et nous en sommes.

Monsieur le Président, la pétition déposée par des commettants qui ont visité ma circonscription, le marché By en particulier, durant l'été, se lit comme suit:

Étant donné que le gouvernement fédéral a imposé aux contribuables canadiens, depuis septembre 1984, 25 nouvelles taxes ou augmentations de taxes déjà existantes dont certaines s'appliquent aux articles médicaux et dentaires, friandises, bonbons, boissons gazeuses;

Étant donné que le gouvernement fédéral dans son projet de réforme fiscale étudie la possibilité de faire subir aux contribuables canadiens une taxe généralisée sur les biens et les services incluant la nourriture;

Étant donné que la nourriture constitue un élément vital de la vie quotidienne, et que l'imposition de cet article aurait pour effet de pénaliser sérieusement différentes catégories de contribuables, des personnes âgées, des familles, des chômeurs, des contribuables à faible et moyen revenus, des jeunes;

A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement rejette toute mesure qui aurait pour effet d'instaurer une taxe de vente sur les produits alimentaires.

• (1110)

[Traduction]

LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU  
STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur le Président, je voudrais moi aussi présenter une pétition de personnes de la région de l'Atlantique, surtout, qui s'opposent aux dispositions draconiennes du projet de loi C-55 qu'elles prient la Chambre de rejeter et de remplacer par une mesure plus juste.

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première a trait au projet de loi C-55 qui menace l'aide que le Canada a toujours accordée aux réfugiés et énonce des mesures destinées à refuser l'accès du pays à la plupart des personnes qui réclament le statut de réfugié au lieu de protéger les demandeurs authentiques.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de veiller à ce que le gouvernement et le Parlement retirent le projet de loi C-55 et y substituent une mesure incorporant des dispositions qui accordent des audiences équitables et rapides aux demandeurs devant un conseil des réfugiés indépendant de la Commission de l'immigration, l'accès universel à ces audiences pour chaque demandeur au Canada et le droit d'appel fondé sur des faits.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—OPPOSITION AU PLAN  
D'ENTREPRISE

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Ma deuxième pétition a trait aux Postes.

Étant donné que la proposition du gouvernement fédéral en vue d'assurer l'indépendance financière de la Société canadienne des postes d'ici à 1988 entraînera des réductions, la dégradation du service aux dépens des consommateurs canadiens, les pétitionnaires demandent au Parlement d'ordonner au gouvernement de faire de l'amélioration du service la plus haute priorité de la Société canadienne des postes et de ne plus songer à la fermeture de bureaux de postes ruraux et la suppression de livraisons rurales.

LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU  
STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition au sujet du projet de loi C-55 émanant de citoyens du Québec et de l'Ontario. Ceux-ci font remarquer qu'un comité parlementaire a proposé une nouvelle procédure concernant les réfugiés qui réglerait